

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Dépôt d'une pétition pour déclarer le jour du Souvenir, le 11 novembre, un jour férié à date fixe au Québec

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 16 mars 2016, la députée de Mirabel a déposé à l'Assemblée nationale une pétition signée par 407 citoyens demandant au gouvernement de déclarer le jour du Souvenir, le 11 novembre, un jour férié à date fixe au Québec. Nous prenons acte de la revendication dans le cadre de cette pétition.

Le gouvernement du Québec est conscient du dévouement et des sacrifices des anciens combattants et des militaires actuellement en fonction. L'importance du travail de ces femmes et de ces hommes est, par ailleurs, soulignée chaque année par des membres du gouvernement à l'occasion du jour du Souvenir.

Il importe de rappeler qu'au Québec, la Loi sur les normes du travail prévoit 7 jours fériés et chômés. À ces jours s'ajoute le 24 juin prévu à la Loi sur la fête nationale, pour un total de 8 jours fériés et chômés. Ce nombre place le Québec dans la moyenne canadienne de 8,4 jours fériés payés et chômés par année.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de nos sentiments distingués.



DOMINIQUE VIEN